



Circulaire

n° 10849
21 juillet 2014

Organismes de contrôle et de surveillance

- > Figurent ci-après cinq listes répertoriant différents organismes de contrôle et de surveillance. Il s'agit :
 - de la liste des organismes de contrôle de l'étanchéité des réservoirs enterrés et de leurs équipements annexes,
 - de la liste des organismes effectuant le contrôle périodique de certaines catégories d'installations classées soumises à déclaration,
 - de la liste des associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air,
 - de la liste des organismes de formation des conducteurs de véhicules effectuant le transport de marchandises dangereuses,
 - et de la liste des organismes agréés pour contrôler les citernes.
- > Ces listes peuvent également être consultées sur le site du CPDP : www.cpdp.org
- > Cette circulaire remplace la circulaire CPDP n° 10735 du 16 octobre 2013.

Responsable de cette publication : Laurent Richard
01 47 16 94 70
laurent.richard@cpdp.org



cpdp
comité
professionnel
du pétrole

► **Liste des organismes de contrôle
de l'étanchéité des réservoirs enterrés
et de leurs équipements annexes**

À jour au 16 juillet 2014